



## MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie-courcellessurviosne95@wanadoo.fr

---

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015

---

**Nombre de membres en exercice : 11**  
**Nombre de membres présents : 9**  
**Nombre de membres votants : 11**  
**Date de convocation : 17/09/2015**

Le 24/09/2015 à 20 h, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Gérard GRAIS. Après avoir constaté que le quorum est atteint Monsieur le Maire ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 2/07/2015/est adopté à l'unanimité.

**ETAIENT PRESENTS :** Mr Gérard GRAIS, Maire, Mme MANOFF Laurence Adjoint, Mr ROCHE Christophe, Mme VERBRUGGHE Nathalie, Mme MATHIEU Nathalie, M LARUE Cédric, M RAULT Albert Adjoint, M ENGUERAND Daniel, M ROLLAND Jean-Louis

**ABSENTES EXCUSEES :** Mme Gaëlle FLOHART (pouvoir à M Cédric LARUE), Mme Liliane ROVEZ (pouvoir à Mme Laurence MANOFF)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M RAULT Albert

#### **ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation modifications statuts CCVC**
- **Décision modificative budgétaire .**
- **Questions diverses.**

#### **DELIBERATION N°2015-19: MODIFICATIONS SATATUTS CCVC**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la modification des statuts approuvée par la CCVC Ces modifications consistent en :

- suppression des deux premiers alinéas de l'article 17.2.1 concernant les équipements sportifs

- approbation de l'intégration de la commune de Berville dans la CCVC impliquant un changement de représentativité au Conseil Communautaire pour les communes adhérentes.

## **DELIBERATION N°3/2015 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent les écritures suivantes

### **DM N°3/2015**

6411/ 012 (personnel titulaire) :	+ 1 500 €
61521/011 (entretien terrains) :	- 1 500 €

### **QUESTIONS DIVERSES**

Concernant les festivités de fin d'année le spectacle aura lieu le vendredi 18 décembre à partir de 17h30/18h.

Seules les activités adultes : zumba, yoga et pilates se dérouleront cette année au sein de l'association Courcelles Montgeroult Sports, il n'y avait pas assez de participants pour ouvrir les cours enfant.

La bibliothèque a été ouverte chaque premier samedi du mois en juillet et août de 10h à 12h et reprend maintenant son ouverture tous les samedis.

Dans le cadre de la réunion de la commission consultative de l'environnement a été évoquée une diminution constatée du trafic aérien de 20%, le projet d'extension de l'aéroport de Paris a été abandonné. Cependant un accroissement du trafic est à prévoir en fin d'année en raison du « coop 21 » et du sommet France Océanie, de même qu'en 2016 avec le Paris Air Expo.

Les communes du Val D'Oise ont adopté en grande majorité, lors de la réunion du 21 septembre 2015 du syndicat mixte départemental d'électricité du gaz et des télécommunications du val d'oise le taux de 8 au lieu de 7 pour la TCFE (taxe sur la consommation finale d'électricité). Pour notre commune cette taxe est reversée directement au SIERC (syndicat intercommunal d'électricité).

Concernant le projet de gymnase, le syndicat intercommunal des collèges est toujours en attente de l'accord du permis de construire, si le projet a reçu l'accord de l'ABF, il nécessite un dossier TRAPIL du fait de la proximité de conduites de gaz ;

Le nombre d'enfants à l'école est cette année de 47 plus un enfant de très petite section. Le coût des NAP est de 2,45 € jour et celui de l'étude de 2,10 €, l'étude ayant lieu les lundi et jeudi soir. Un appel d'offres est en cours pour le choix d'un prestataire pour la restauration scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire

Les Membres